Compte Administratif

ANNÉE 2021

ville de Maxéville

Les chiffres clefs

ANNÉE 2021

> ci-contre : Fresque réalisée par Isabelle Pierron - Lavoir Quartier centre

De nombreux investissements financés afin de maintenir un haut niveau de services publics

Les dépenses d'équipement (travaux + études) s'élèvent à 2,8 M€. Comme le montre le graphique, les dépenses d'équipement 2021 repartent à la hausse par rapport à 2020. Les chantiers interrompus par la crise sanitaire sont arrivés progressivement à terme ; la programmation du PPI se poursuit.

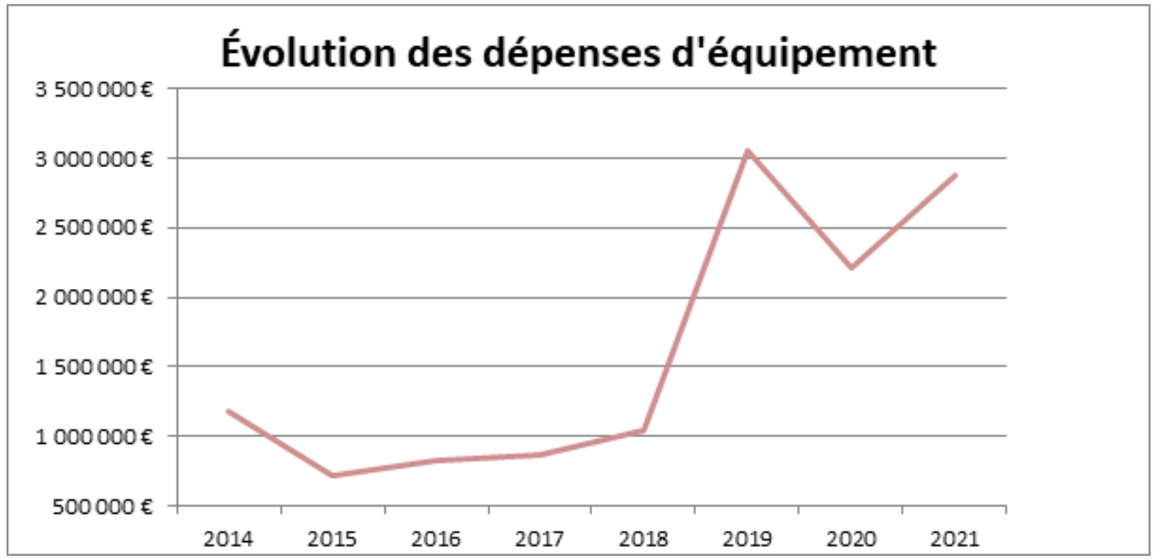

Malgré les aléas et les difficultés rencontrés dans la gestion des vagues successives de la crise sanitaire, le niveau d'équipement a été important. On citera les principaux chantiers en 2021 :

Primes d'isolation acoustique et ravalement de façades (34 K€)
Aménagements des aires de jeux (60 K€)
Renouvellement du parc informatique et téléphonie (115 K€)
Parc Léo Lagrange (288 K€)
Réhabilitation des bâtiments communaux (435 K€)
Requalification du cœur de village (769 K€)
Écoles de Maxéville (471 K€)
Crèche « Les Colibris » (326 K€)
Toiture de l'Hôtel de ville (239 K€)
Matériel et mobilier (100 K€)
Travaux et columbarium au cimetière (52 K€)
Parking rue de la République (26 K€)

Les dépenses financières comprennent le refinancement d'un prêt 2006 (700 K€), le remboursement annuel du capital de la dette de 1,3 M€ et l'annuité versée à l'EPFL pour le rachat des Grandes Brasseries de 509 K€.

La poursuite de la diminution de la dette

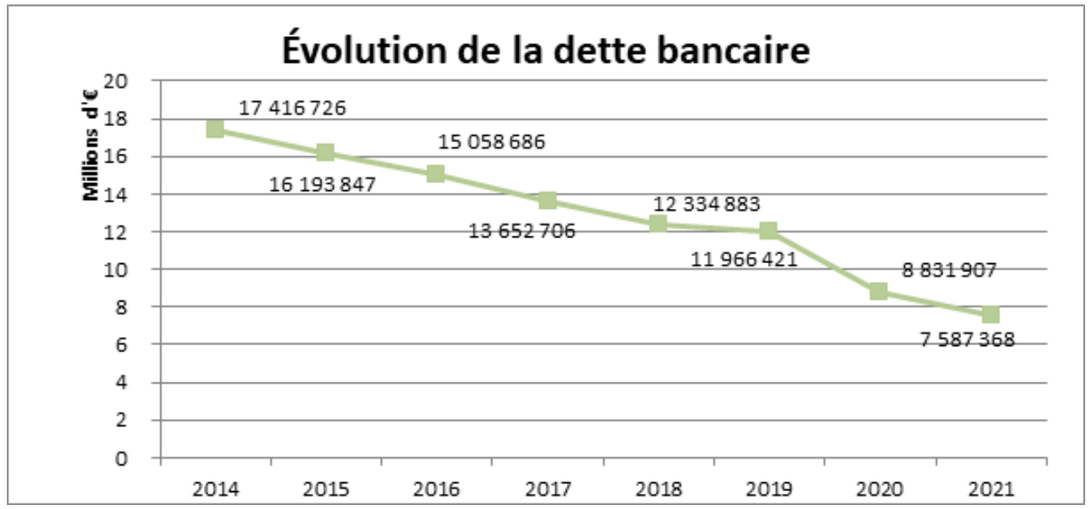

Suite au remboursement anticipé d'emprunts en 2020, l'endettement de la commune diminue encore en 2021. La gestion de la dette communale est marquée par le refinancement d'un emprunt (2006) de 600 000 € au taux de 0,20 % au lieu du 4,55 % auprès de DEXIA. Son premier remboursement en capital interviendra le 1/04/2022, atténuant l'impact des annuités sur l'année 2021.

L'encours de la dette est estimé au 31/12/2021 à 7,6 M€. Il est en baisse sur 2021 du fait de la vie des emprunts qui suit son cours. En parallèle, l'emprunt d'équilibre prévu au BP 2021 n'a finalement pas été mobilisé puisque rendu non nécessaire par une réalisation incomplète des projets d'investissement et des recettes plus importantes que prévu.

Le ratio de la dette par habitant est de **769€** se situant en dessous de celui de la strate démographique (3 500 à 10 000 habitants) qui est de 846€.

Un niveau d'endettement en amélioration continue

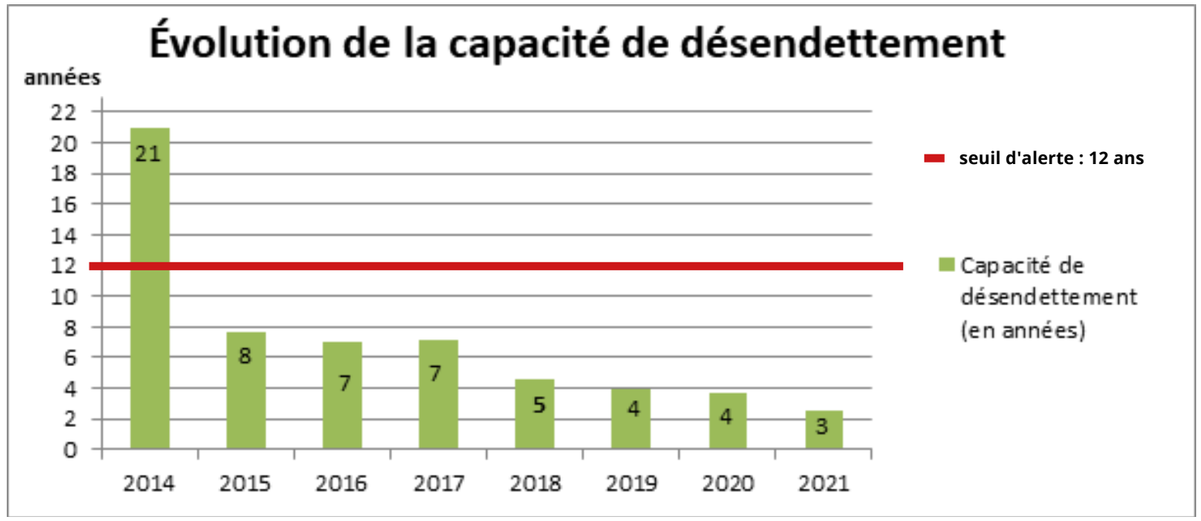

L'épargne brute est prioritairement destinée à rembourser les annuités d'emprunt en capital. **La capacité de désendettement** est un ratio qui permet de définir en combien d'années la collectivité pourrait rembourser intégralement le capital restant dû en y consacrant toute son épargne brute.

Pour la 7ème année consécutive, la capacité de désendettement de Maxéville reste bien en dessous du seuil d'alerte de 12 ans et se situe en fin d'année à **3 années**.

Pour comparaison, ce ratio est de 4 années en moyenne pour les communes de la strate démographique.

Une épargne saine

La lecture des niveaux d'épargnes constatés à la fin de l'exercice 2021 démontre encore cette année une solide et importante capacité d'autofinancement.

L'épargne brute s'élève à 2,9 M€ et l'épargne nette se redresse à 1M€ après sa baisse en 2020 consécutive à la réintégration de la dette du budget Cuénot dans le budget principal de la ville.

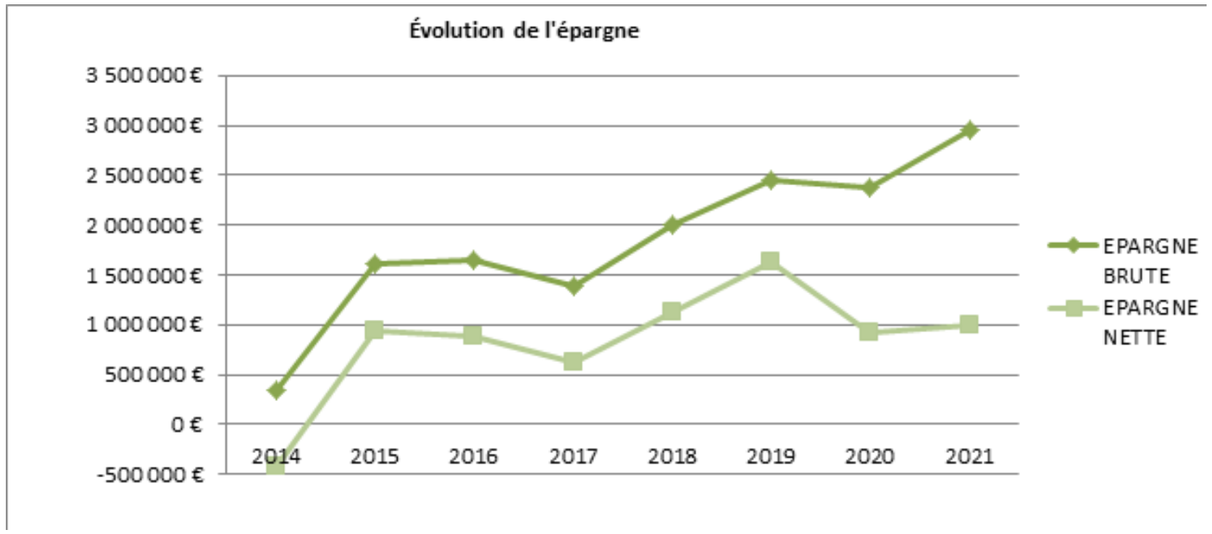

L'épargne nette présente de manière affinée la marge pour autofinancer l'investissement après remboursement des emprunts.

L'exécution de la section de fonctionnement

ANNÉE 2021

Les dépenses réelles de fonctionnement

Objet	Crédits ouverts 2021	Crédits utilisés 2021	évolution CA 20 / CA 21	Taux de réalisation
Charges générales	3 636 028 €	3 233 764 €	+ 4,75 %	88,94 %
Charges de personnel	5 225 600 €	5 222 251 €	+ 4,35 %	99,94 %
Charges de gestion courante	888 343 €	817 477 €	+ 6,27 %	92,02 %
Charges financières	472 890 €	408 966 €	- 3,38 %	86,48 %
Autres dépenses	231 985 €	23 871 €	- 83,70%	10,29 %
Dépenses réelles de fonctionnement (total)	**10 454 846 €**	**9 706 330 €**	**+ 2,92 %**	**92,84 %**

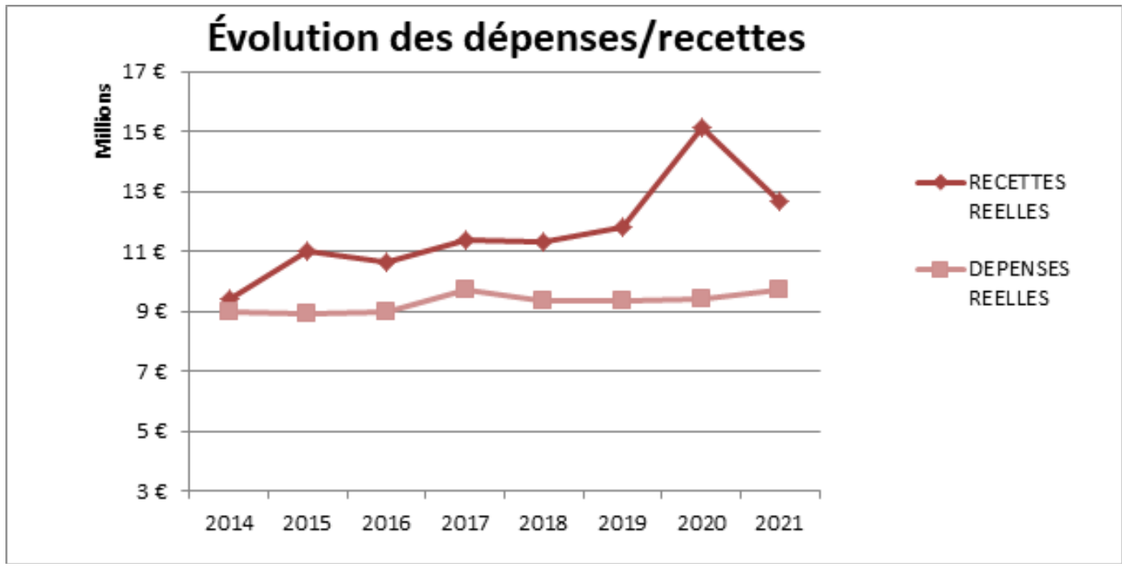

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Principalement constituées par la gestion du temps périscolaire et extra-scolaire, les dépenses énergétiques et l'entretien courant du patrimoine communal, les charges à caractère générale augmentent par rapport à 2020 (+4,75%). Cela se justifie par une légère reprise des activités communales, cependant encore perturbée par la crise sanitaire. La ville de Maxéville n'a jamais cessé de se soucier du maintien et de la qualité des services publics en faveur de ses habitants.

LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Elles s'élèvent à 5,2M€, représentant 54% des dépenses réelles de fonctionnement. La hausse constatée de 4,34% s'explique par les recrutements impulsés par les nouveaux projets de la petite enfance et la nécessaire consolidation de l'équipe d'entretien pour faire face à la gestion de la crise sanitaire et ses protocoles successifs.

Elles englobent le glissement vieillesse technicité (GVT) du personnel titulaire et le dernier volet du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et rémunérations (PPCR).

Parallèlement, les taux de charges patronales ne varient pas. Toutefois, les remboursements de l'assurance statutaire et des indemnités de la Sécurité Sociale (277K€) et les subventionnements des postes (147K€) sont à prendre en compte dans l'appréciation de la masse salariale, qui a une valeur nette de 4,7M€.

LES CHARGES DE GESTION COURANTE

Ce chapitre augmente de 6,27% : cela s'explique par le règlement des charges de fonctionnement à la ville de Laxou pour deux années (2020 et 2021) et le maintien du niveau des subventions versées aux associations.

LES AUTRES CHARGES

Les autres dépenses réelles de fonctionnement sont principalement constituées de dépenses exceptionnelles qui ont fortement diminué par rapport à 2020, suite à un moindre impact de la crise sanitaire. De plus, les dépenses imprévues (200K€) n'ont pas été mobilisées.

LES CHARGES FINANCIÈRES

La charge d'intérêts se monte à 408K€ soit une baisse de 3,38% par rapport à 2020. Elle tient compte de la pénalité de 100 000€ payée pour le remboursement anticipé de l'emprunt 2020 ; cette indemnité a été refinancée dans le montant du nouveau prêt.

Il est à noter que pour la deuxième année consécutive, le taux d'intérêt de l'emprunt toxique, contracté en 2007 jusqu'à 2033 pour le bâtiment Cuénot, a été très élevé (6,46 %).

Les recettes réelles de fonctionnement

Objet	BP 2021	CA 2021	évolution CA 20 / CA 21	Taux de réalisation
Atténuation de charges	10 900 €	14 635 €	- 63,88 %	134,26 %
Produit des services	330 922 €	331 059 €	- 9,32 %	100,04 %
Impôts et taxes	5 958 206 €	6 248 289 €	+ 5,07 %	104,87 %
Dotations	5 053 506 €	5 681 953 €	+18,58 %	112,44 %
Revenu des immeubles	95 843€	95 821 €	- 79,33 %	99,97 %
Produits financiers	37 €	37 €	-	100 %
Recettes réelles (hors produits exceptionnels)	**11 449 414 €**	**12 371 794 €**	**+6,59 %**	**108,06 %**
Produits exceptionnels	288 000 €	283 098 €	-91,93 %	98,30 %
Recettes réelles de fonctionnement (total)	**11 737 414 €**	**12 654 892 €**	**- 16,99 %**	**107,82 %**

Les produits exceptionnels 2020 avaient enregistré la vente du bâtiment Cuénot, c'est ce qui explique la baisse importante de ce chapitre et par conséquent la baisse des recettes réelles dans leur globalité. Hors produits exceptionnels, les recettes réelles augmentent de 6,59%.

L'ATTÉNUATION DE CHARGES

Ces recettes enregistrent les indemnités journalières versées par la sécurité sociale lorsque les agents contractuels sont arrêt maladie ainsi que la compensation du versement du supplément familial de traitement.

LES PRODUITS DES SERVICES

Constitué principalement des redevances versées par les usagers en contrepartie des différents services rendus (restauration scolaire/locations de salles), ce chapitre diminue et subit encore les effets de la crise sanitaire mais également la fin du versement des charges locatives des anciens locataires ADISTA et Eurofins.

LES IMPÔTS ET TAXES

Les recettes fiscales progressent de 5% d'une part, grâce à la revalorisation des bases (valeurs locatives des biens) et d'autre part, grâce à un marché immobilier dynamique. La taxe des droits d'enregistrement acquittée par les acquéreurs est en augmentation.

LES DOTATIONS

Grâce au dynamisme (+10,53%) de la dotation globale de fonctionnement (DGF) comprenant :

• la dotation de solidarité urbaine et cohésion sociale (DSU) de 3 053K€ ;

• la dotation de solidarité rurale (DSR) de 336 K€.

Et grâce à une forte mobilisation de la dotation politique de la ville (DPV) de 423 K€ sur les travaux réalisés, les dotations perçues augmentent de **18,6%.** Ce chapitre enregistre également les subventions et participations de l'État sur les actions de la Cité Éducative, de la petite enfance, les aides versées pour le financement

• du poste d'animateur/médiateur social ;

• d'un poste d'Éducateur de Jeunes Enfants par la CAF

et la subvention de la CNRACL pour le projet de prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail des ATSEM.

LE REVENU DES IMMEUBLES

Le revenu des immeubles diminue considérablement (-79%) en raison de l'arrêt du versement des loyers par ADISTA et EUROFINS après la vente du bâtiment Cuénot.

LES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ils comptabilisent essentiellement les règlements de l'assurance statutaire et le remboursement des sinistres. Ramenés à un niveau normal (283 K€), ils avaient enregistré en 2020 les recettes liées à la vente du bâtiment Cuénot.

L'exécution de la section d'investissement

ANNÉE 2021

Les dépenses réelles d'investissement

Objet	BP 2021	CA 2021	évolution CA 20 / CA 21	Taux de réalisation
Dépenses d'équipement *(travaux, études...)*	5 023 067 €	2 878 726 €	+ 30,26 %	57,31 %
Dépenses financières	2 455 000 €	2 453 752 €	- 33,11 %	99,94 %
Dépenses imprévues	175 330 €	-	-	-
Dépenses réelles d'investissement (total)	**7 653 357 €**	**5 332 478 €**	**- 9,29 %**	**69,67 %**

LES ÉCOLES

Les dépenses pour la rénovation et l'entretien des écoles se montent à : groupe scolaire St Exupéry : 19 K€ l'école Moselly : 226 K€ l'école Jules Romain : 50 K€

LE CIMETIÈRE

La mise en place d'un nouveau columbarium pour 31 K€ et des travaux d'aménagements au cimetière pour 21 K€.

LES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

Le renouvellement du matériel et mobilier dans les services communaux et écoles et l'équipement nécessaire pour la mise en place des nouveaux projets ont été réalisés pour 215K€.
> Matériel de bureau et informatique : 100 K€
> Matériel de transport : 11 K€
> Mobilier : 12 K€
> Matériel divers : 92 K€

LES DÉPENSES FINANCIERES

Elles représentent 46 % des dépenses réelles d'investissement et correspondent au règlement annuel de la dette bancaire, soit 2,4M€ dont 509K€ pour l'achat des Grandes Brasseries.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mais aussi, des travaux de toiture à la MJC et l'église pour 57 K€, les fermetures pour la Tonnellerie pour 13 K€ et l'étanchéité de la toiture du complexe sportif Léo Lagrange pour 20 K€ ont été réalisés.

LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET VOIRIE

Les recettes réelles d'investissement

Objet	BP 2021	CA 2021	évolution CA 20 / CA 21	Taux de réalisation
FCTVA	443 536 €	653 176 €	+ 329,58 %	147,27 %
Subventions	487 409 €	499 997 €	+ 39,85 %	102,58 %
Emprunt	3 038 326 €	700 000 €	- 71,37 %	23,04 %
Excédent de fonctionnement 2020 capitalisé	1 780 449 €	1 780 449 €	- 38,10 %	100 %
Autres recettes d'investissement	15 700 €	15 959 €	-	101,65 %
Recettes réelles d'investissement (total)	**5 765 421 €**	**3 649 581 €**	**+ 7,79 %**	**63,30 %**

LES SUBVENTIONS

Les subventions et les participations perçues sur l'exercice 2021 en investissement (hors DPV) ont progressé de **39,85 %** et s'élèvent à 499 K€.

Elles se répartissent comme suit :

LES SUBVENTIONS et PARTICIPATIONS D'INVESTISSEMENT

RÉGION
60 K€

ÉTAT
147 K€

DÉPARTEMENT
83 K€

MMH
32 K€

VILLE DE LAXOU
121 K€

LE FCTVA

Le fonds de compensation de la TVA permet de récupérer une partie de la TVA acquittée sur les dépenses d'investissement de l'année N-2. En 2021, 653 K€ ont été encaissés grâce aux investissements 2019 et un rattrapage de 74 K€ sur une opération d'investissement 2016.

L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

Cet excédent correspond à la part du résultat de fonctionnement 2020 affecté en recettes en 2021 afin de couvrir le besoin de financement constaté.

EMPRUNT

Dans le cadre de la gestion active de la dette, un emprunt de 700 K€ a été refinancé auprès de la SFIL.

compte administratif 2020

ville de Maxéville